

VOS RENDEZ-VOUSP. 4
LA VIE EN VILLE.....P. 7
DOSSIERP. 15
GENS D'ICIP. 20
VOS LOISIRS.....P. 21
EXPRESSION POLITIQUEP. 27

Ils font partie de notre vie, ils font partie de notre ville !

Pour tout renseignement

Place Martin Bastard - BP 516
79022 NIORT Cedex
Standard **05 49 78 79 80**
Site Internet www.vivre-a-niort.com

INTERNET

Retrouvez votre magazine en ligne sur le portail de la ville : www.vivre-a-niort.com

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le **05 49 78 75 09** ou **05 49 78 73 47**.

RENDEZ-VOUS AVEC MADAME LE MAIRE

Vous pouvez rencontrer le Maire, il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 05 49 78 75 11.

BOÎTE AUX LETTRES

Vous pouvez adresser un courrier à Madame le Maire en le déposant dans la boîte aux lettres, place de l'Hôtel de Ville ou par e-mail : secretariatdumaire@mairie-niort.fr

VIVRE à NIORT - Magazine municipal d'information - Service communication de la Ville de Niort - Hôtel de Ville, place Martin-Bastard - BP 516 - 79022 Niort Cedex - Tél. 05 49 78 74 87 - <http://www.vivre-a-niort.com> -
Directrice de la publication : Geneviève Gaillard, Maire de Niort / **Directeur de la rédaction** : Bruno Paulmier / **Rédactrice en chef** : Véronique Bonnet-Leclerc / **Rédactrice en chef adjointe** : Véronique Duval / **Journaliste** : Karl Duquesnoy / **Assistante de rédaction** : Anne-Cécile Rescourio / **Ont collaboré à ce numéro** : Jacques Brinaire, Marie Delage (photo) / **Photographe** : Bruno Derbord / **Maquette, illustrations & photogravure** : Glyphes - Niort / **Impression** : Imprimerie Vincent - Tours / **Distribution** : Adrexo - Niort / Numéro d'ISSN : 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.



CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ
À 35 000 EXEMPLAIRES
ET IMPRIMÉ SUR
PAPIER CERTIFIÉ PEFC.

Couverture : Bruno Derbord



Dauri

Les animaux, qu'ils soient de compagnie ou sauvages, partagent la ville avec nous. Cette cohabitation n'est néanmoins pas toujours simple et doit être réfléchie.

Les animaux ont un rôle social indéniable, qui doit être considéré sous tous ses aspects : simple plaisir des yeux de l'observateur des animaux sauvages et des animaux de compagnie de tous ordres, rôle affectif pour les individus et les familles qui accueillent un compagnon, rôle éducatif, allié précieux en matière de sécurité civile dans la recherche de victimes et enfin rôle d'assistant lorsque ce compagnon, en plus du soutien moral qu'il apporte, est également une aide pour se mouvoir, se diriger et pallier des handicaps.

La France compterait près de soixante millions d'animaux de compagnie (8 millions de chiens, 10 millions de chats, 3,7 millions d'oiseaux, 2,9 millions de lapins nains et rongeurs et... 35 millions de poissons), ce qui place notre pays dans les premiers rangs des possesseurs d'animaux de compagnie de l'Union européenne. Ainsi près d'un foyer sur deux possède un animal de compagnie, le plus souvent un chien ou un chat.

Compagnons fidèles des hommes depuis des siècles, dévoués à leurs maîtres, chiens et chats ont leur place dans l'espace public et ils y sont les bienvenus.

Cependant, comme tout être vivant sensible, ils ont des besoins physiologiques et affectifs avérés. Aux propriétaires de respecter ces besoins en évitant les souillures sur l'espace public ou le vagabondage de leur animal non identifié. L'homme a des devoirs envers les animaux. Tenons-les !

Sans stigmatisation aucune et avec le souci de responsabiliser chacun, la politique municipale vise à convaincre que le respect de l'espace public est indispensable à la bonne intégration des animaux en ville. Il nous faut rechercher des solutions adaptées pour satisfaire à la fois les propriétaires des chiens et ceux qui n'en ont pas.

Garantir la place et le bien-être de l'animal de compagnie, favoriser et préserver la vie sauvage, informer sur les moyens de se prémunir contre les désagréments, autant d'objectifs que la Ville de Niort s'est fixés afin que la cohabitation entre les hommes et les animaux soit une source d'équilibre.

Mais cela ne sera possible qu'avec la compréhension et la responsabilisation de chacune et chacun !

Geneviève Gaillard
Maire de Niort, députée des Deux-Sèvres